

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
GREFFIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Que le budget 2023 et le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 de la Ville de Senneterre seront adoptés au cours de la séance extraordinaire du conseil qui aura lieu le 19 décembre 2022 à 20 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 551, 10^e Avenue à Senneterre.

Donné à Senneterre

Ce 6^e jour du mois de décembre 2022



Hélène Veillette, notaire, OMA
Greffière